



A Roubaix, le 7 Décembre 2016, 22h.

COMMUNIQUE

Par le biais de la note de service circonstancielle DGR-16-156, le Président du SDIS 59 nous annonce que les services non opérationnels seront fermés à l'occasion de certains jours, tels que les « ponts ».

La CGT est scandalisée de voir qu'une fois de plus, nous connaissons des pertes significatives de nos droits !

En effet, on nous soutire la liberté de poser la totalité de nos congés comme nous le désirons. Une liberté déjà entachée par les nécessités de continuités de service qui s'avèrent parfois arbitraires.

Pour exemple concret, l'administration nous soutire un ARTT le lundi de Pentecôte. Un jour férié qui, auparavant, ne nécessitait pas la pause obligatoire d'un jour de récupération. Ainsi, on nous impose deux jours de récupération à prendre sans notre avis. Il est évident que l'administration cherche à maîtriser notre temps de repos en plus de notre temps de travail. Tout cela, une nouvelle fois, sans prendre en compte les votes et remarques des partenaires sociaux, puisque la majorité des organisations syndicales siégeant au Comité Technique du 9 juin 2016 ont voté **CONTRE**.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
CGT		4	
Snspp-pats-fo	Absent	Absent	Absent
Avenir Secours	1		
Spasis-cftc		1	
Les Autonomes		1	
Sud			1
Total	1	6	1

La CGT dénonce et se bat contre de telles pratiques éhontées. Nous comprenons et partageons votre exaspération !! Sachez que nous continuons de nous battre sans relâche pour le bien de l'ensemble des personnels du SDIS 59.

La CGT, une force à vos côtés.